

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSOCIATION CINÉMA RENOIR



CINEMARTIGUES.COM

16 JUIN 2026

Le 16 juin 2026, à 10h20, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR s'est réunie en présentiel au siège de l'association Cinéma RENOIR, cinéma La Cascade, sur convocation de la Présidente, Mme Martine BRIÈRE.

Étaient présent(e)s :

- Martine BRIÈRE, Présidente de l'association Cinéma RENOIR ;
- Sylviane VESPERINI, Secrétaire de l'association Cinéma RENOIR ;
- Patricia GERY, Trésorière de l'association Cinéma RENOIR ;
- Françoise DALLANCON, membre du Conseil d'Administration de l'association Cinéma RENOIR ;
- Catherine MALLET, Directrice de l'association Cinéma RENOIR ;
- Marine GRAS, Administratrice de l'association Cinéma RENOIR ;
- Jean-Michel BILLON, Responsable technique de l'association Cinéma RENOIR ;
- Florian SALAZAR-MARTIN, 3^{ème} adjoint au Maire de la ville de Martigues ;
- Patrice SEJERA, commissaire aux comptes, AUDITA ;
- Doriane ISENBRANDT, Directrice Générale adjointe de la ville de Martigues ;
- Edith ANASTASIOU, Directrice de la Direction Culturelle de la ville de Martigues ;
- Sébastien GARGUILO, Directeur financier de la Direction Culturelle de la ville de Martigues.

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s :

- Sandrine BONNANI, membre du Conseil d'Administration de l'association Cinéma RENOIR, représentée par Patricia GERY ;
- Julie BASSOT, experte-comptable, C2C PHARMA.

Le quorum permettant d'émettre des votes étant atteint (4 présentes et 1 représentées), la réunion de l'Assemblée Générale a pu valablement se tenir.

JB

La séance débute par la lecture et l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2025.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

La séance se poursuit par la lecture du rapport d'activité 2025 de l'association Cinéma RENOIR, par Catherine MALLET, Directrice de l'association Cinéma RENOIR. Cette lecture commence par une note d'intention sur les axes de programmation du cinéma La Cascade et les enjeux. Il relate également des événements publics qui ont eu lieu durant l'année 2025, au total 339 événements se sont déroulés au Cinéma La Cascade, sans compter les animations autonomes et réunions qui se sont déroulées dans le hall du cinéma. Les échanges se poursuivent avec les perspectives d'animations du cinéma La Cascade pour l'année 2026, qui ont bien démarré depuis le 1^{er} janvier 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le rapport d'activités 2025.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

La séance continue avec la lecture du rapport financier de l'exercice comptable 2025, par Patricia GERY, Trésorière de l'association Cinéma RENOIR.

Patrice SEJENERA, commissaire aux comptes, prend la parole avec une analyse, des échanges sur l'exercice comptable 2025 (BILAN + COMPTE DE RÉSULTAT 2025) et les lectures des rapports du commissaire aux comptes, ainsi que du rapport spécial du commissaire aux comptes 2025. Lors de l'analyse, il est mentionné une consolidation du résultat de l'exercice, avec un excédent de 40 317€. Ce résultat lié à une année complète à 8 salariés, en 2025, contre 10 salariés, en 2024, avec 2 départs à la retraite durant cette année-là. L'association poursuit ses efforts pour réduire les charges liées à l'activité du cinéma, toutefois certaines charges sont incompressibles. Catherine MALLET et Marine GRAS annoncent aux membres présents que le cinéma La Cascade est éligible à la subvention Europa Cinémas, de cette manière l'association va augmenter ses fonds propres par le biais d'une subvention, évaluée sur la programmation du cinéma. Cette subvention apparaîtra sur l'exercice comptable 2026.

Pour terminer les échanges sur le rapport financier de l'exercice comptable 2025, l'association Cinéma RENOIR propose de se mettre en contact avec le CNC et notamment, madame Jeanne DUBOST, pour connaître les démarches d'une délégation au compte de soutien du CNC, financé en partie par la fréquentation du cinéma (TSA).

L'exercice clos le 31 décembre 2025 fait ressortir un excédent net de 40 317€. L'Assemblée Générale propose d'affecter ce résultat de la façon suivante : **Report à nouveau excédentaire pour un montant de 40 317€.**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le rapport financier de l'exercice 2025 ainsi que le report à nouveau excédentaire.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

11 - 13

Le mandat du commissaire aux compte touchant à sa fin pour l'exercice 2025, il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler son mandat pour une période de 6 exercices.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 6 exercices.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

La séance se poursuit avec la lecture du rapport moral 2025, par la Présidente de l'association, Martine BRIÈRE, ce dernier reprend la situation de l'association Cinéma RENOIR et les événements survenus lors de l'année 2025 :

- Le retour à l'équilibre financier de 2024 est consolidé en 2025 ;
- 2025 correspond à une année conforme au fonctionnement prévu initialement en termes de politique salariale avec un effectif à 8. Une masse salariale passant de 10 à 8 permettait de retrouver ainsi un nouvel équilibre financier ;
- L'ensemble des efforts depuis 2023 jusqu'en 2025 pour une gestion maîtrisée des postes de charges semble désormais abouti. Il sera difficile d'imaginer de nouvelles économies au risque de perturber le bon fonctionnement à la tenue d'une exploitation cinématographique ;
- La recherche de nouveaux financements, avec notamment la candidature validée pour le LABEL EUROPA CINEMAS en 2025. Le cinéma est désormais, au regard de sa politique de programmation et d'animations, inscrit dans ce réseau. L'aide sélective qui l'accompagne sera versée à l'Automne 2026 ;
- Le 31 janvier 2025, la société Pass Culture a informé les acteurs culturels que le budget alloué à la part collective du Pass Culture 2024-2025 avait été intégralement engagé.
« Pour assurer la réalisation d'actions jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025 et afin de préserver la possibilité d'initier des actions à la rentrée 2025, un plafond de dépenses a dû être fixé pour la période janvier-août 2025 ». Ce plafond, fixé à 50 M€ (sur les 72 M€ prévus pour l'année 2025), ayant été atteint, en conséquence « les établissements scolaires n'ont plus la possibilité de réserver des offres collectives payantes au titre de l'année scolaire 2024-2025 » ;
- Les conséquences ont été immédiates au niveau national et local. À Martigues, nous avons constaté une baisse très importante de réservations scolaires sur les films d'actualités, privant les élèves d'une découverte du cinéma en salle ;
- Les dispositifs Collège au Cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma connaissent également une baisse de participation à Martigues, constat national et régional également ;
- Le classement ART et ESSAI 2025 avec l'attribution d'un 4^{ème} label COURT METRAGE, ainsi qu'une aide sélective en lien avec la politique de programmation et d'animations du cinéma La Cascade.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le rapport moral 2025.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

M. B.

L'Assemblée Générale analyse l'étude d'une révision de la politique tarifaire au 1^{er} septembre 2026, la proposition est la suivante :

TARIFS	ACTUELS	PROPOSÉS	RETENUS
PLEIN	6€	7€	7€
RÉDUIT	5€	6€	5€
CINÉ-CARTE	4,50€	5€	5€

De plus, la mise en place d'un rechargement des tickets sur la ciné-carte de 5 ou 10 places, à partir du 1^{er} septembre, contre un rechargement de seulement 10 places depuis l'ouverture du cinéma.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve le changement des tarifs PLEIN et CINÉ-CARTE, ainsi que de la nouvelle formule de rechargement.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

La séance se conclue sur la proposition d'une réorganisation du planning de travail de l'équipe du Cinéma La Cascade, afin de répondre aux besoins de service, du fonctionnement de l'exploitation cinématographique, et de consolider en toute sécurité les conditions d'ouverture et de fermeture du bâtiment.

À partir du lundi 29 juin 2026, un roulement type de 4 semaines sera mis en place, précisant les jours de travail et les jours de repos pour chacun des salariés, sous forme de planning A, B, C, D. Tous les postes d'accueil d'ouverture et de fermeture seront automatiquement doublés.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Cinéma RENOIR approuve la réorganisation du planning de travail de l'équipe du Cinéma La Cascade.

VOTE : CONTRE = 0 / ABSTENTION = 0 / POUR = 5

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

À Martigues, le 17 juin 2026

Présidente
Martine BRIÈRE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 609	8 335	8 275	5 878	2 397	40.78
	Autres immobilisations corporelles	19 499	16 908	2 591	4 852	2 260	46.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		36 124	25 243	10 881	10 745	137	1.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 025		8 025	12 125	4 100	33.81
	Autres créances	9 065		9 065	8 945	119	1.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	202 995		202 995	158 638	44 357	27.96
	Charges constatées d'avance (3)	12 303		12 303	10 562	1 741	16.48
	Total III	232 387		232 387	190 270	42 117	22.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		268 511	25 243	243 269	201 015	42 254	21.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	16 234		18 061		1 828	10.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 317		1 828		38 489	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	24 083		16 234		40 317	248.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	62 387		59 253		3 134	5.29
	Total III	62 387		59 253		3 134	5.29
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	105		110		5	4.48
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 614		41 651		1 963	4.71
	Dettes fiscales et sociales	75 905		81 294		5 388	6.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 465		3 637		172	4.73
	Produits constatés d'avance (1)	33 710		31 304		2 406	7.68
	Total IV	156 798		157 995		1 197	0.76
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	243 269		201 015		42 254	21.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

156 798

156 920

M. B

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 126		2 126	3 668		1 542	42.03
Production vendue de biens	174		174	663		837	126.24
Production vendue de services	207 567	270	207 837	216 958		9 121	4.20
Chiffre d'affaires NET	205 615	270	205 885	212 627		6 742	3.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			429 535	426 274		3 261	0.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				47 068		47 068	100.00
Autres produits			3 870	11 676		7 806	66.85
Total des Produits d'exploitation (I)			639 290	697 645		58 355	8.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 038	4 916		5 122	104.19
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			190 527	199 188		8 661	4.35
Impôts, taxes et versements assimilés			28 975	29 362		387	1.32
Salaires et traitements			273 232	341 439		68 207	19.98
Charges sociales			87 342	111 075		23 733	21.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 354	5 704		350	6.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			3 134	2 930		204	6.96
Autres charges			3 860	3 637		223	6.13
Total des Charges d'exploitation (II)			602 461	698 251		95 790	13.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 829	606		37 435	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

11.13

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 488		3 155	334	10.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3 488		3 155	334	10.57
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		3 488		3 155	334	10.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		40 317		2 549	37 768	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				481	481	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				481	481	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 007	1 007	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				195	195	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				1 202	1 202	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				721	721	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		642 778		701 281	58 502	8.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		602 461		699 453	96 992	13.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 317		1 828	38 489	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2024 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2023 12	% bilan
INSTALLATIONS TECHN., MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS.	8 275	3.40	5 878	2.92	3 018	1.02
21500000 INST.TECHN.MAT.OUTIL.INDUSTR.	16 609	6.83	11 937	5.94	12 180	4.12
28155000 AMORTISS OUTILLA INDUSTRIEL	8 335	3.43	6 060	3.01	9 163	3.10
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 591	1.07	4 852	2.41	8 234	2.78
21830000 MATERIEL DE BUREAUX ET INFORMA	18 595	7.64	17 776	8.84	17 776	6.01
21832000 MICRO-ORDINATEURS	904	0.37	904	0.45	904	0.31
28183000 AMORT MATERIEL BUREAU ET INF.	16 004	6.58	12 925	6.43	9 542	3.23
28183200 AMORT.MICRO ORDINATEURS	904	0.37	904	0.45	904	0.31
AUTRES TTRES IMMOBILISES	15	0.01	15	0.01	15	0.01
27111000 PART CREDIT MUTUEL	15	0.01	15	0.01	15	0.01
TOTAL II	10 881	4.47	10 745	5.35	11 267	3.81
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	8 025	3.30	12 125	6.03	14 033	4.75
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	8 025	3.30	12 125	6.03	14 033	4.75
AUTRES CREANCES	9 065	3.73	8 945	4.45	6 595	2.23
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS			1 102	0.55		
43900000 IJSS NETTES SUBROGATION	44	0.02				
44172000 SUBV.REGION PASS IMAGES			1 896	0.94		
44562000 TVA RECUPERABLE/IMMO	934	0.38	1 075	0.53		
44566000 TVA RECUPERABLE 10%	86	0.04	28	0.01	27	0.01
44566400 TVA DEDUCTIBLE	2 190	0.90				
44567000 CREDIT DE TVA	5 022	2.06	3 191	1.59		
44583000 REMBOURSEMENT TVA DEMANDE					4 768	1.61
44586000 TVA SUR FTES NON PARVENUES	787	0.32	1 191	0.59	1 088	0.37
46870000 DIVERS-PRODUITS A RECEVOIR			463	0.23	712	0.24
DISPONIBILITES	202 995	83.44	158 638	78.92	255 728	86.48
51210000 SOCIETE GENERALE	7 661	3.15	12 488	6.21	16 345	5.53
51220000 CREDIT MUTUEL	22 353	9.19	13 073	6.50	82 891	28.03
51230000 LIVRET BLEU	80 184	32.96				
51240000 CREDIT MUTUEL LIVRET PARTENAIR	91 747	37.71				
51410000 LIVRET BLEU			78 490	39.05	79 070	26.74
51420000 CREDIT MUTUEL LIVRET PARTENAIR			53 536	26.63	76 372	25.83
53000000 FOND DE CAISSE	1 050	0.43				
53102000 FOND DE CAISSE			1 050	0.52	1 050	0.36
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 303	5.06	10 562	5.25	8 096	2.74
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 303	5.06	10 562	5.25	8 096	2.74
TOTAL III	232 387	95.53	190 270	94.65	284 452	96.19
TOTAL GENERAL	243 269	100.00	201 015	100.00	295 719	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2024 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2023 12	% bilan
REPORT A NOUVEAU	16 234	6.67	18 061	8.99	68 599	23.20
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR					68 599	23.20
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	16 234	6.67	18 061	8.99		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	40 317	16.57	1 828	0.91	86 660	29.30
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
TOTAL I	24 083	9.90	16 234	8.08	18 061	6.11
PROVISIONS POUR CHARGES	62 387	25.65	59 253	29.48	101 283	34.25
15270000 PROVISION POUR RETRAITE	62 387	25.65				
15820000 PROVISION POUR RETRAITE			59 253	29.48	101 283	34.25
TOTAL III	62 387	25.65	59 253	29.48	101 283	34.25
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	105	0.04	110	0.05	79	0.03
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	105	0.04	110	0.05	79	0.03
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	43 614	17.93	41 651	20.72	23 283	7.87
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	36 855	15.15	41 651	20.72	23 283	7.87
40810000 FTES FTES NON PARVENUES	6 759	2.78				
DETTES FISCALES ET SOCIALES	75 905	31.20	81 294	40.44	145 715	49.27
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES			7 346	3.65		
42820000 PERSONNEL CONGES A PAYER	31 612	12.99	30 134	14.99	43 415	14.68
43100000 COTISATIONS URSSAF	21 075	8.66	16 321	8.12	50 884	17.21
43731000 AUDIENS	4 719	1.94	9 269	4.61	14 189	4.80
43761000 PLUXEE TICKETS RESTAURANT			1 323	0.66	1 526	0.52
43820000 PROVIS.CHARGES/C.P	10 585	4.35	9 131	4.54	12 915	4.37
43860000 ORGANISMES SOCIAUX / CPF	920	0.38	685	0.34		
43870000 IJSS NETTES SUBROGATION					468	0.16
44173000 SUBV MAIRIE DE MARTIGUES					9 275	3.14
44200000 DGFIP IMPOTS A LA SOURCE	797	0.33	639	0.32	4 992	1.69
44210000 MEETROPOLE GESTION DES DECHETS			219	0.11		
44551000 TVA A DECAISSER					177	0.06
44560000 TVA RECUPERABLE 20%			1 097	0.55	136	0.05
44570000 TVA COLLECTEE 5.5%	376	0.15				
44571000 TVA COLLECTEE 10 %	50	0.02				
44571100 TVA COLLECTEE 20%	1	0.00				
44587000 TVA COLLECTEE SUR FAE	262	0.11				
44587500 TVA A REGULARISER 5.5%					2 492	0.84
44810000 ETAT CHARGES A PAYER	5 508	2.26				
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			5 130	2.55	5 246	1.77
AUTRES DETTES	3 465	1.42	3 637	1.81	16 007	5.41
19400000 FONDS DEDIES	3 452	1.42	3 637	1.81	11 676	3.95
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	13	0.01			366	0.12
46860000 CHARGES A PAYER					3 966	1.34
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 710	13.86	31 304	15.57	27 414	9.27
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 710	13.86	31 304	15.57	27 414	9.27

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2024 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2023 12	% bilan
TOTAL IV	156 798	64.45	157 995	78.60	212 498	71.86
TOTAL GENERAL	243 269	100.00	201 015	100.00	295 719	100.00

4. B

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2023 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES	2 126	1.03	3 668	1.73	62	0.03
70700000 VENTES CARTES TVA 20 %	279	0.14	222	0.10	235	0.11
70970000 CARTES CONSTATEES D'AVANCE	2 406	1.17	3 890	1.83	173	0.08
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	174	0.08	663	0.31	212	0.10
70910000 RRA SEANCES OFFERTES	174	0.08	663	0.31	212	0.10
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	207 837	100.95	216 958	102.04	214 550	100.07
70640000 RECETTES FILMS TVA 5.50 %	84 163	40.88	84 839	39.90	103 530	48.29
70641000 RECETTES FACTURES TVA 5.50 %	2 650	1.29	2 829	1.33	2 136	1.00
70641200 RECETTES FACT VILLE TVA 5.5	1 536	0.75	2 318	1.09		
70641500 RECETTES CARTES TVA 5.50 %	79 641	38.68	76 675	36.06	70 799	33.02
70642500 RECETTES PETITE ENFANCE 5.5 %	270	0.13	188	0.09		
70643000 RECETTES CE TVA 5.5 %	5 156	2.50	4 009	1.89	5 535	2.58
70643500 RECETTES CCAS TVA 5.5 %	2 116	1.03	2 757	1.30		
70644000 RECETTES ECOLES TVA 5.5 %	8 441	4.10	10 989	5.17	19 299	9.00
70644100 RECETTES MAT CINE TVA 5.5 %	6 076	2.95	4 220	1.98		
70644200 RECETTES SCOLAIRES HD TVA 5.5%	4 615	2.24	9 633	4.53		
70644500 RECETTES COL. LYCEE TVA 5.5 %	4 057	1.97	6 575	3.09	1 569	0.73
70645000 RECETTES AACS MART. TVA 5.5 %	998	0.48	1 741	0.82	134	0.06
70646000 RECETTES ASLH CL TVA 5.5 %	1 497	0.73	2 626	1.23	1 123	0.52
70647000 RECETTES SPECT.H.CNC TVA 5.5 %	250	0.12	666	0.31	2 881	1.34
70648000 RECETTES FILMS HORS CNC 5.5%					403	0.19
70691000 RECETTES INTERNES RENOIR 5.50%			595	0.28		
70800000 RECETTES 10 %	3 051	1.48	1 353	0.64	1 714	0.80
70803000 RECETTES ANNIVERSAIRE 20 %			348	0.16		
70804000 RECETTES CINE FESTIF 20 %			1 159	0.55		
70820000 COMMISSIONS/VENTES MACHINE KF	369	0.18	652	0.31	1 291	0.60
70880000 REFACT.FRAIS AFDAS	53	0.03				
70880100 REMBST FRAIS AFCAE EXO	2 260	1.10	1 988	0.93	2 602	1.21
70880500 REFACT FRAIS EXO EC & CINEMA					336	0.16
70880600 REFACT CONFERENCES EXO	440	0.21	800	0.38	1 200	0.56
70880800 REFACT CONFERENCE	200	0.10				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	205 885	100.00	212 627	100.00	214 400	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	429 535	208.63	426 274	200.48	425 310	198.37
74010000 SUBV. DRAC ht 5.5%			20 664	9.72	20 664	9.64
74020000 C. REGION PASS IMAGES HT 5.5%			1 896	0.89		
74030000 SUBV. MAIRIE MARTIGUES EXO			340 000	159.90	340 000	158.58
74040000 SUBV CNC ART & ESSAIS HT 5.5%			51 013	23.99	45 310	21.13
74041000 SUBV CNC ECOLE CINEMA HT 5.5%			5 118	2.41	9 858	4.60
74041100 SUBV CONSEIL REGIONAL 5.5%					1 896	0.88
74060000 SUBV. CONSEIL GENERAL HT 5.5%			7 583	3.57	7 583	3.54
74101000 SUBV. DRAC ht 5.5%	21 611	10.50				
74120000 C. REGION PASS IMAGES HT 5.5%	948	0.46				
74130000 SUBV. MAIRIE MARTIGUES EXO	329 800	160.19				
74140000 SUBV CNC ART & ESSAIS HT 5.5%	64 474	31.32				
74141000 SUBV CNC ECOLE CINEMA HT 5.5%	5 118	2.49				
74160000 SUBV. CONSEIL GENERAL HT 5.5%	7 583	3.68				
REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES			47 068	22.14	356	0.17
78150000 REPRISE PROVIS° RISQUE ET CHAR			45 540	21.42		
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT					10	0.00
79110000 TRANSFERT DE CHARGES REMBST IJ			1 528	0.72	346	0.16

M. B.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2023 12	% CA
AUTRES PRODUITS	3 870	1.88	11 676	5.49	4 050	1.89
75420000 MECENAT					250	0.12
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION	233	0.11				
78940000 REPRISE FONDS DEDIES	3 637	1.77	11 676	5.49	3 800	1.77
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	639 290	310.51	697 645	328.11	644 115	300.43
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.	10 038	4.88	4 916	2.31	5 372	2.51
60210000 FOURNITURES ET EQUIPT CABINE	10 038	4.88	4 916	2.31	5 372	2.51
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	190 527	92.54	199 188	93.68	188 103	87.73
60400100 ATELIERS L'EQUIPEE	5 935	2.88	8 258	3.88	2 088	0.97
60400200 CINEMA CENT ANS DE JEUNESSE	1 098	0.53	2 000	0.94	2 000	0.93
60400300 ANIMATION SALLE CINEMA	1 112	0.54	413	0.19	1 182	0.55
60400400 PASSEURS D IMAGES	1 451	0.70	1 098	0.52	77	0.04
60400700 OPTION CINEMA JEAN LURCAT	5 068	2.46	7 648	3.60	5 230	2.44
60401000 COORDINATION ECOLE ET CINEMA	3 623	1.76	7 656	3.60		
60401600 ATELIERS CINEMA ANIME	1 181	0.57	781	0.37	980	0.46
60402000 COORDINATION MATERNELLES CINE	3 504	1.70	4 280	2.01		
60410000 ACHAT ATELIERS JEUNES PUBLICS			122	0.06		
60615000 CARBURANTS	60	0.03	70	0.03	259	0.12
60620000 AFFICHAGES PHOTOS PUBLICITES	767	0.37	779	0.37	2 090	0.97
60620200 FOURNITURES MAT.CINEMA					541	0.25
60630000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	281	0.14	391	0.18	1 247	0.58
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	2 501	1.21	2 560	1.20	1 308	0.61
60641000 FOURNITURES INFORMATIQUE			318	0.15	688	0.32
61100000 S/T CONSEIL ADM. INFORMATIQUE	3 360	1.63	13 540	6.37	10 680	4.98
61300002 CESSION DROITS EXPLOIT HORS CN			256	0.12	801	0.37
61310000 LOCATION DE FILMS	80 608	39.15	80 460	37.84	85 362	39.81
61311000 LOCATION TPE	266	0.13	266	0.13	266	0.12
61312000 FRAIS FESTIVALS	1 397	0.68	1 300	0.61	1 950	0.91
61350000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 136	1.04	1 620	0.76	1 536	0.72
61560000 MAINTENANCE BUREAU-CABINE	5 284	2.57	4 956	2.33	4 269	1.99
61561100 MAINTENANCE CAISSE	274	0.13	267	0.13		
61561200 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 122	0.55	919	0.43	875	0.41
61561300 MAINTENANCE BILLETTERIE	1 371	0.67	1 336	0.63	1 511	0.70
61610000 ASSURANCE					2 210	1.03
61611000 ASSURANCE MULTIRISQUES PRO	3 894	1.89	2 853	1.34	3 550	1.66
61612000 ASSURANCE BRIS DE MACHINES	1 079	0.52	944	0.44	875	0.41
61613000 ASSURANCES RESP CIVILE EXPLOIT	702	0.34	644	0.30		
61614000 ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE	183	0.09	178	0.08		
61640000 ASSURANCE PIANO					257	0.12
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	712	0.35	430	0.20	889	0.41
61830000 DOCUMENTS AFCAE/GNCR	167	0.08	76	0.04	212	0.10
62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	10 740	5.22	2 197	1.03	5 255	2.45
62261100 HONORAIRES SOCIAL	2 321	1.13	3 028	1.42		
62262000 HONORAIRES COMM.AUX COMPTES	2 735	1.33	3 055	1.44	2 600	1.21
62264000 HONORAIRES AVOCAT	450	0.22				
62340000 CADEAUX DE FIN D'ANNEE	134	0.07	29	0.01	33	0.02
62371000 IMPRESSION PROGRAMMES	17 129	8.32	18 828	8.86	19 431	9.06
62371100 SITE INTERNET	592	0.29	718	0.34	333	0.16
62372400 FRAIS DE CHARGEMENT TICKETS RE	218	0.11	8	0.00		
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	470	0.23	730	0.34	930	0.43
62420100 TRANSPORTS DE FILMS	712	0.35	1 254	0.59	1 141	0.53
62500000 MISSIONS RECEPTIONS	4 044	1.96	2 641	1.24	4 206	1.96

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2023 12	% CA
62501000 MISSIONS POUR GNCR/ADRC	229	0.11	38	0.02	191	0.09
62502000 MISSIONS POUR ECOLE CINEMA	1 062	0.52	685	0.32	1 436	0.67
62502200 MISSIONS POUR MATERNELLE CINE	262	0.13				
62504000 MISS°POUR ECRANS DU SUD					42	0.02
62505000 MISSIONS POUR AFCAE	3 404	1.65	2 621	1.23	3 247	1.51
62506000 MISSIONS POUR PASSEURS IMAGES			20	0.01		
62507000 INTERVENANTS CINE GOUTER					55	0.03
62508000 MISSION POUR JEUNE PUBLIC			40	0.02		
62510000 INTERVENANTS PASS CULTURE	800	0.39	800	0.38	400	0.19
62511000 MISSIONS POUR ATELIERS			569	0.27	764	0.36
62511100 MISSIONS POUR FILIERE CINEMA			30	0.01		
62570000 DEPLACEMENTS INTERVENANTS	1 521	0.74	988	0.46	361	0.17
62571000 COLLATIONS CINEMA	2 558	1.24	2 559	1.20	5 123	2.39
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	1 665	0.81	2 198	1.03	3 821	1.78
62620000 FRAIS DE TEL-INTERNET	1 923	0.93	1 979	0.93	1 983	0.92
62780000 FRAIS BANCAIRES SG	836	0.41	837	0.39	791	0.37
62780100 CB FRAIS BANCAIRES	883	0.43	857	0.40	801	0.37
62781000 FRAIS BANCAIRES CM	157	0.08	239	0.11	237	0.11
62810000 COTISATIONS CNC ET AUTRES	6 546	3.18	5 819	2.74	2 504	1.17
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	28 975	14.07	29 362	13.81	27 988	13.05
63330000 FORMATION PROF. ET CONTINUE	2 794	1.36	2 433	1.14	2 563	1.20
63780000 REDEVANCE SACEM-SPRE	3 220	1.56	3 160	1.49	3 058	1.43
63781000 TSA TAXE/PLACE DE CINEMA	22 065	10.72	22 895	10.77	22 367	10.43
63782000 METROPOLE REDEVANCE DECHETS	897	0.44	874	0.41		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	273 232	132.71	341 439	160.58	369 473	172.33
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	265 383	128.90	297 369	139.85	323 801	151.03
64111000 CONGES PAYES			11 781	5.54	299	0.14
64120000 PROVIS°CONGES PAYES	1 478	0.72	13 281	6.25	6 015	2.81
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS			11 609	5.46	39 463	18.41
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES	2 370	1.15	3 530	1.66	4 000	1.87
64143000 PRIME MACRON	4 000	1.94	3 600	1.69	10 000	4.66
64144000 INDEMNITES DEPART RETRAITE			26 830	12.62		
64150000 INDEMNITES IJSS					2 074	0.97
CHARGES SOCIALES	87 342	42.42	111 075	52.24	114 110	53.22
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	48 300	23.46	63 583	29.90	65 754	30.67
64520000 COTISATION MUTUELLE			5 787	2.72	5 244	2.45
64531000 COTIS. RET. PREV. MUT. AUDIENS	15 132	7.35	18 255	8.59	17 990	8.39
64540000 COTISATIONS A POLE EMPLOI	11 320	5.50	14 860	6.99	15 270	7.12
64550000 AGESEA			13	0.01		
64582000 PROVIS.CHARGES/CP	1 454	0.71	3 784	1.78	2 874	1.34
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 000	0.49	1 250	0.59	1 200	0.56
64761000 TICKETS RESTAURANTS	9 718	4.72	10 412	4.90	11 527	5.38
64762000 ENTRAIDE SOCIAL	534	0.26	699	0.33		
64900000 REMBOURSEMENT CHARGES PERSONN.	116	0.06				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 354	2.60	5 704	2.68	5 926	2.76
68112000 DOTATIONS AUX CPTES AMORTISSEM	5 354	2.60	5 704	2.68	5 926	2.76
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 134	1.52	2 930	1.38	11 451	5.34
68150000 DOT AUX PROV PR RISQUES CHARGE	3 134	1.52	2 930	1.38	11 451	5.34

11.13

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2023 12	% CA
AUTRES CHARGES	3 860	1.87	3 637	1.71	11 676	5.45
65800000 DIFFERENCE LETTRAGE	408	0.20				
68940000 DOTATION AUX FONDS DEDIES	3 452	1.68	3 637	1.71	11 676	5.45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	602 461	292.62	698 251	328.39	734 099	342.40
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 829	17.89	606	0.29	89 984	41.97
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 488	1.69	3 155	1.48	3 623	1.69
76000000 PRODUITS FINANCIERS	3 440	1.67	3 155	1.48	3 623	1.69
76800000 DSDEN 13	48	0.02				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 488	1.69	3 155	1.48	3 623	1.69
RESULTAT FINANCIER	3 488	1.69	3 155	1.48	3 623	1.69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	40 317	19.58	2 549	1.20	86 361	40.28
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			481	0.23	2 172	1.01
77110000 PAS CULTURE NON UTILISE/PAYE			130	0.06		
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNEL			1	0.00	68	0.03
77200000 PRODUITS / EXERCICE ANTERIEUR			351	0.17	2 104	0.98
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			481	0.23	2 172	1.01
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION			1 007	0.47	2 472	1.15
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			48	0.02	5	0.00
67200000 CHARGES EXPLOIT.S/EXERC.ANT.			959	0.45	2 467	1.15
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS EN CAPITAL			195	0.09		
67500000 VALEUR COMPTABLE NETTE IMMO			195	0.09		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 202	0.57	2 472	1.15
RESULTAT EXCEPTIONNEL			721	0.34	300	0.14
TOTAL DES PRODUITS	642 778	312.20	701 281	329.82	649 911	303.13
TOTAL DES CHARGES	602 461	292.62	699 453	328.96	736 571	343.55
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	40 317	19.58	1 828	0.86	86 660	40.42

Y.B



WIZZIOU

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'Expert-comptable, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de l'Association :

Association Cinéma JEAN RENOIR

Cinéma La Cascade
35 cours du 4 Septembre
13500 Martigues

Relatifs à l'exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025.

Conformément à notre lettre de mission en date du 06/01/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

* Total du bilan	243 269 €
* Produits d'exploitation	639 290 €
* Subventions d'exploitation	429 535 €
* Résultat net	40 317 €

Fait à Marseille

Le 28/04/2026

RYAN AGATHE

WIZZIOU

Expertise Comptable

15 Rue du Dr Zamenhof - 13016 Marseille

RCS Marseille 504 760 182 - APE : 69.20Z

Siret : 504 760 182 00023

APR : 504 760 182 - Fax : 04 91 11 00 08 cu

EXPERT COMPTABLE - SOCIETE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - REGION DE MARSEILLE

Immatriculé au Registre du Commerce - 15 Rue du Dr Zamenhof - 13016 Marseille

Tél : 04 91 11 00 00 - Fax service Client : 04 91 11 00 08 - Fax service Social : 04 91 11 00 19

SARL au capital de 500 000 € - RCS Marseille B - 504 760 182 - SIRET : 504 760 182 00023

APR : 504 760 182 - N° TVA INTRACOM : FR 75 504 760 182

11.13

Association CINEMA JEAN RENOIR

35 COURS DU 4 SEPTEMBRE
CINEMA LA CASCADE
13500 MARTIGUES

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

WIZZIOU

15 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF

13016 MARSEILLE

04 91 11 00 00

91.13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 243 269€.

Le résultat net comptable est un excédent de 40 317€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2026 par les dirigeants.

Depuis le 15/10/2021 nous bénéficions de la mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Martigues du local du cinéma La Cascade comportant 3 salles de cinéma, ainsi que des bureaux administratifs situés au 35 cours du 4 septembre 13500 Martigues.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 937		4 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 681		819
TOTAL	30 618		5 491
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	30 633		5 491

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 609	16 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 499	19 499
TOTAL			36 109	36 109
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			36 124	36 124

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 060	2 275		8 335
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 829	3 079		16 908
TOTAL		19 889	5 354		25 243
TOTAL GENERAL		19 889	5 354		25 243
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 275				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 079				
TOTAL	5 354				
TOTAL GENERAL	5 354				

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	14 848	3 637	15 034			3 452	3 452
ECOLE ET CINEMA	4 928		4 685			244	244
MATERNELLE AU CINEMA	2 369	1 429	3 765			33	33
SPECIALITE CAV LURCAT	6 746	681	5 133			2 293	2 293
PASSEURS D'IMAGES	805	1 527	1 451			882	882
TOTAL	14 848	3 637	15 034			3 452	3 452

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

M. B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Charges sociales et fiscales congés à payer	59 253	3 134	62 387		
Autres provisions pour risques et charges		62 387			62 387
TOTAL	59 253	65 521	62 387		62 387
TOTAL GENERAL	59 253	65 521	62 387		62 387
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 134			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 025	8 025	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44	44	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 020	9 020	
Charges constatées d'avance	12 303	12 303	
TOTAL	29 393	29 393	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	105	105		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 614	43 614		
Personnel et comptes rattachés	31 612	31 612		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 299	37 299		
Taxe sur la valeur ajoutée	689	689		
Autres impôts taxes et assimilés	6 305	6 305		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	33 710	33 710		
TOTAL	153 346	153 346		

Variation des fonds propres

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 759
Dettes fiscales et sociales	48 626
Total	55 489

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 303
Total	12 303
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 710
Total	33 710

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Méthode d'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite

Au titre de l'exercice 2025 le résultat de l'exercice a enregistré une dotation aux provisions pour départ à la retraite de 3 134 € correspondant à l'acquisition d'une année supplémentaire d'ancienneté et de vieillissement par l'ensemble du personnel.

Cette provision est calculée en prenant en compte les indemnités acquises au 31/12/2025 (charges sociales incluses) et évaluées selon les droits spécifiés dans la convention collective à laquelle est rattaché le personnel.

Le calcul des droits acquis linéairement par des salariés à la date de clôture après application des charges sociales, a été pondéré de :

- La probabilité de présence des salariés dans l'association lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ à la retraite,
- Du turn over de l'effectif (entre 16 et 44 ans = 0% et entre 44 et 64 ans = 0%)
- Age moyen de départ à la retraite = 64 ans

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 62 387 € au 31/12/2025.

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR

CINEMA LA CASCADE

35 cours du 4 Septembre

13500 MARTIGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près la

Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 Rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE

Ce rapport contient 20 pages

97 13

17 13

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR
CINÉMA LA CASCADE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

35 cours du 4 Septembre

13 500 MARTIGUES

RNA W134003577

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA
Société inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
25 rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE

M, B

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR
CINÉMA LA CASCADE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

35 cours du 4 Septembre

13 500 MARTIGUES

RNA W134003577

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CINÉMA JEAN RENOIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

M. B

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes sociaux.

Note « Règles et méthodes comptables » concernant l'application du règlement ANC 2022-06, la présentation des comptes sociaux a été adapté en fonction des dispositions dudit règlement.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

M. B

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

41. 13

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

M. B

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 12 juin 2026



AUDITA,

Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près la

Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 609	8 335	8 275	5 878	2 397	40.78
	Autres immobilisations corporelles	19 499	16 908	2 591	4 852	2 260	46.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		36 124	25 243	10 881	10 745	137	1.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 025		8 025	12 125	4 100	33.81
	Autres créances	9 065		9 065	8 945	119	1.34
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	202 995		202 995	158 638	44 357	27.96
	Charges constatées d'avance (3)	12 303		12 303	10 562	1 741	16.48
	Total III	232 387		232 387	190 270	42 117	22.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	268 511	25 243	243 269	201 015	42 254	21.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

11.13

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	16 234	18 061	1 828	10.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 317	1 828	38 489	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	24 083	16 234	40 317	248.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	62 387	59 253	3 134	5.29
	Total III	62 387	59 253	3 134	5.29
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	105	110	5	4.48
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 614	41 651	1 963	4.71
	Dettes fiscales et sociales	75 905	81 294	5 388	6.63
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 465	3 637	172	4.73
	Produits constatés d'avance (I)	33 710	31 304	2 406	7.68
	Total IV	156 798	157 995	1 197	0.76
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	243 269	201 015	42 254	21.02

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 156 798 156 920

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	2 126		2 126	3 668		1 542	42.03
Production vendue de biens	174		174	663		837	126.24
Production vendue de services	207 837		207 837	216 958		9 121	4.20
Chiffre d'affaires NET	205 885		205 885	212 627		6 742	3.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			429 535	426 274		3 261	0.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				47 068		47 068	100.00
Autres produits			3 870	11 676		7 806	66.85
Total des Produits d'exploitation (I)			639 290	697 645		58 355	8.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 038	4 916		5 122	104.19
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			190 527	199 188		8 661	4.35
Impôts, taxes et versements assimilés			28 975	29 362		387	1.32
Salaires et traitements			273 232	341 439		68 207	19.98
Charges sociales			87 342	111 075		23 733	21.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 354	5 704		350	6.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			3 134	2 930		204	6.96
Autres charges			3 860	3 637		223	6.13
Total des Charges d'exploitation (II)			602 461	698 251		95 790	13.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 829	606		37 435	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 488		3 155	334	10.57
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3 488		3 155	334	10.57
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		3 488		3 155	334	10.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		40 317		2 549	37 768	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				481	481	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				481	481	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 007	1 007	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				195	195	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				1 202	1 202	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				721	721	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		642 778		701 281	58 502	8.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		602 461		699 453	96 992	13.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		40 317		1 828	38 489	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

41.13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 243 269€.

Le résultat net comptable est un excédent de 40 317€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2026 par les dirigeants.

Depuis le 15/10/2021 nous bénéficions de la mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Martigues du local du cinéma La Cascade comportant 3 salles de cinéma, ainsi que des bureaux administratifs situés au 35 cours du 4 septembre 13500 Martigues.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués.

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de l'association.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 937		4 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 681		819
TOTAL	30 618		5 491
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	30 633		5 491

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 609	16 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 499	19 499
TOTAL			36 109	36 109
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			36 124	36 124

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 060	2 275		8 335
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 829	3 079		16 908
TOTAL		19 889	5 354		25 243
TOTAL GENERAL		19 889	5 354		25 243
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 275				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 079				
TOTAL	5 354				
TOTAL GENERAL	5 354				

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	14 848	3 637	15 034			3 452	3 452
ECOLE ET CINEMA	4 928		4 685			244	244
MATERNELLE AU CINEMA	2 369	1 429	3 765			33	33
SPECIALITE CAV LURCAT	6 746	681	5 133			2 293	2 293
PASSEURS D'IMAGES	805	1 527	1 451			882	882
TOTAL	14 848	3 637	15 034			3 452	3 452

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

M. B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Charges sociales et fiscales congés à payer	59 253	3 134	62 387		
Autres provisions pour risques et charges		62 387			62 387
TOTAL	59 253	65 521	62 387		62 387
TOTAL GENERAL	59 253	65 521	62 387		62 387
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 134			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	8 025	8 025	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44	44	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 020	9 020	
Charges constatées d'avance	12 303	12 303	
TOTAL	29 393	29 393	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	105	105		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 614	43 614		
Personnel et comptes rattachés	31 612	31 612		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 299	37 299		
Taxe sur la valeur ajoutée	689	689		
Autres impôts taxes et assimilés	6 305	6 305		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	33 710	33 710		
TOTAL	153 346	153 346		

Variation des fonds propres

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 759
Dettes fiscales et sociales	48 626
Total	55 489

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 303
Total	12 303
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 710
Total	33 710

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Méthode d'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite

Au titre de l'exercice 2025 le résultat de l'exercice a enregistré une dotation aux provisions pour départ à la retraite de 3 134 € correspondant à l'acquisition d'une année supplémentaire d'ancienneté et de vieillissement par l'ensemble du personnel.

Cette provision est calculée en prenant en compte les indemnités acquises au 31/12/2025 (charges sociales incluses) et évaluées selon les droits spécifiés dans la convention collective à laquelle est rattaché le personnel.

Le calcul des droits acquis linéairement par des salariés à la date de clôture après application des charges sociales, a été pondéré de :

- La probabilité de présence des salariés dans l'association lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ à la retraite,
- Du turn over de l'effectif (entre 16 et 44 ans = 0% et entre 44 et 64 ans = 0%)
- Age moyen de départ à la retraite = 64 ans

L'effectif moyen est de 8.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 62 387 € au 31/12/2025.

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR

CINEMA LA CASCADE

35 cours du 4 Septembre

13500 MARTIGUES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA

***Société inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence***

25 Rue SYLVABELLE - 13006 MARSEILLE

Ce rapport contient 6 pages

17.13

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR

CINÉMA LA CASCADE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

35 cours du 4 Septembre

13 500 MARTIGUES

RNA W134003577

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

AUDITA

Représentée par Patrice SEJNERA

Société inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes près la

Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

25 rue SYLVABELLE 13006 MARSEILLE

11. B

ASSOCIATION CINÉMA JEAN RENOIR
CINÉMA LA CASCADE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

35 cours du 4 Septembre

13 500 MARTIGUES

RNA W134003577

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Y. B

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Marseille, le 12 juin 2026



AUDITA,

Représentée par Patrice SEJNERA

*Société inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes près la
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*

Martine BRIERE

présidente

